



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 21 novembre 2019 à 9 h
8420, boul. Lacordaire**

PRÉSENCES :

Monsieur Michel Bissonnet, maire d'arrondissement
Monsieur Dominic Perri, conseiller de la ville
Monsieur Mario Battista, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Steve Beaudoin, Directeur d'arrondissement
Me Guylaine Champoux, secrétaire d'arrondissement

CA19 13 0297

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

Qu'à 9 h, la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.01

CA19 13 0298

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02



CA19 13 0299

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 NOVEMBRE 2019.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2019 soit approuvé tel que soumis à ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.03

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 9 h 1 le président d'assemblée ouvre la période de questions. Aucun citoyen ne fait d'intervention. À 9 h 1, la période de questions est terminée.

CA19 13 0300

APPROUVER LE PROJET DE BAIL MODIFIÉ – LOCATION D'UN ENTREPÔT – 8925-8965, RUE PASCAL-GAGNON – DÉVELOPPEMENT OLYMBEC INC. – 653 634,03 \$ PLUS LES FRAIS D'EXPLOITATION.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'approuver le projet de bail modifié par lequel la Ville de Montréal loue de Développement Olymbec inc., un local d'une superficie de 3 088,84 m² (33 248 pi²), au rez-de-chaussée de l'immeuble situé aux 8925-8965, rue Pascal-Gagnon à Saint-Léonard, pour une période de trois (3) ans, soit du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2022, moyennant un loyer total approximatif de 653 634,03 \$, plus les coûts d'énergie annuels estimés à 30 000 \$ et selon les clauses et conditions stipulées au bail.

D'autoriser le maire d'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement à signer ledit bail modifié.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1190391001

CA19 13 0301

ÉTABLIR LE CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT POUR L'ANNÉE 2020.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'établir le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2020 comme suit :

3 février 2020 à 19 h
2 mars 2020 à 19 h
6 avril 2020 à 19 h
4 mai 2020 à 19 h
1^{er} juin 2020 à 19 h
6 juillet 2020 à 19 h
8 septembre 2020 à 19 h
5 octobre 2020 à 19 h
2 novembre 2020 à 19 h
7 décembre 2020 à 19 h

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1193022018

CA19 13 0302

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NUMÉRO 2250 INTITULÉ : RÈGLEMENT PORTANT APPROBATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DE LA RUE JEAN -TALON À SAINT-LÉONARD, POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020 ET IMPOSANT UNE COTISATION.

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Dominic Perri de l'adoption, à une prochaine séance du conseil, du règlement numéro 2250 intitulé : Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial de la rue Jean-Talon à Saint-Léonard, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 et imposant une cotisation, lequel est déposé avec le présent dossier décisionnel.

40.01 1193022008

CA19 13 0303

DÉPÔT DES STATISTIQUES CONCERNANT LES PERMIS DE CONSTRUCTION ET LES CERTIFICATS D'AUTORISATION D'USAGE - OCTOBRE 2019.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :



De prendre acte du dépôt du rapport mensuel de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises concernant les permis de construction et les certificats d'autorisation d'usage émis au cours du mois d'octobre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.01 1197888011

CA19 13 0304

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

Qu'à 9 h 2, la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 décembre 2019.

Arrondissement de Saint-Léonard

Michel Bissonnet
Maire d'arrondissement

Me Guylaine Champoux
Secrétaire d'arrondissement

Le 21 novembre 2019